

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 18 octobre 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 12 octobre 2018 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Christiane DECANTER-CAULLET (à Mme Colette GRASER), Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Marie-Paule LEPERS), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), M. Claude LAMARCQ (à Mme Danièle PETIT), Mme Karine BOPPE (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Aurélie VERNIER (à M. Riquier WILLOQUET).

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N° 18-3-7

Affaires juridiques

Mise à disposition d'un immeuble
Sis à Bondues
72 Rue Jean Baptiste Lebas
Au profit de la Société SIA Habitat

Délibération modificative

Rapport de M. le Maire,

Par délibération en date du 22 juin 2017, le Conseil Municipal a décidé de mettre à la disposition du bailleur social SIA Habitat un bien immobilier sis 72 rue Jean Baptiste Lebas au moyen d'un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans en vue de la réhabilitation et de la gestion d'un logement en PLAI.

Or pour être valable, la délibération du Conseil Municipal se prononçant sur la prise à bail emphytéotique de l'immeuble appartenant à la commune doit viser l'avis de France Domaines, préalablement consulté sur la valeur locative du bien.

Par conséquent, nous invitons le Conseil Municipal à :

- prendre connaissance de l'avis du service des Domaines à savoir une valeur locative du bien fixée à +/- 5 000 € annuel, soit +/- 250 000 € sur toute la durée du bail ;
- confirmer les droits d'entrée à **92 500€ TTC** ;
- à autoriser Monsieur le Maire à signer le bail emphytéotique de l'immeuble sis 72 rue Jean Baptiste Lebas avec le bailleur SIA Habitat.

Travaux Préparatoires
CG u 9 octobre 2018



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire